

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Ouverture de la licence professionnelle OMSA à l'IUT de Bordeaux en partenariat avec l'ANFA

***Mardi 22 septembre 2015, l'Université de Bordeaux a ouvert, au sein du département Génie Mécanique et Productique de l'IUT, la licence professionnelle Organisation et Management des Services de l'Automobile, destinée à former les futurs managers des services après-vente de l'automobile.***

Trois sites accueillent déjà à ce diplôme, l'UPEM de Marne-la-Vallée depuis 2004, l'ISTA de Saint Briec depuis 2006 et l'IUT 2 de Grenoble depuis 2011. Plus de 500 jeunes ont été formés depuis sa création, offrant aux diplômés de belles opportunités de carrière dans l'après-vente automobile.

Ce quatrième site répond aux besoins des entreprises du sud-ouest dans les métiers de l'encadrement intermédiaire. Cette formation permet aux étudiants d'appréhender cinq domaines de compétences clés pour la gestion d'un centre de profit dans un environnement socio-économique très évolutif : l'organisation et la gestion d'un service après-vente ; le pilotage et le développement de l'activité commerciale ; le management des équipes ; la gestion de projet et la communication professionnelle.

La licence professionnelle OMSA est une formation d'une année, après obtention d'un Bac+2, suivie en alternance sous contrat de professionnalisation, avec une entreprise du secteur de l'après-vente automobile.

Plébiscitée par les entreprises de l'après-vente automobile, la licence professionnelle OMSA facilite l'intégration dans l'emploi et l'évolution professionnelle vers des postes à responsabilité dans ce secteur : chef d'atelier, cadre technique d'atelier, responsable après-vente, chef de vente de pièces de rechange et d'accessoires, chef après-vente...

Pour cette première promotion, 11 jeunes sont inscrits, issus, pour la plupart, d'un BTS Après-vente automobile (AVA). Certains ont un profil tertiaire, avec ou sans expérience dans le secteur automobile. En effet, la particularité de la licence proposée à Bordeaux est d'offrir un module complémentaire pour les jeunes qui n'auraient pas cette première expérience du secteur automobile.

Forte de plus de dix ans d'existence, la licence OMSA témoigne de la richesse du partenariat mis en œuvre entre la branche professionnelle des services de l'automobile et les universités partenaires.

### **A propos de l'ANFA [www.anfa-auto.fr](http://www.anfa-auto.fr)**

*L'ANFA est l'organisme mandaté par les partenaires sociaux pour mettre en œuvre la politique nationale de formation de la branche des services de l'automobile, par le développement et l'harmonisation de l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, initiale et continue, tant au niveau national qu'au niveau régional.*

*L'ANFA compte 11 délégations régionales offrant un service de proximité.*